|  |
| --- |
| **Marché n° 2026-017-2** |
| **OBJET : PRESTATIONS DE SERVICE DE CONTRÔLE, D’EXPLOITATION ET DE MAINTENANCE PRÉVENTIVE, CORRECTIVE ET CURATIVE DES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DE COURANTS FORTS AINSI QUE LA RÉALISATION DE PETITS TRAVAUX D’ÉLECTRICITÉ ANNEXES DU BÂTIMENT (LOT 1) ET DES INSTALLATIONS DE SÛRETÉ DE COURANTS FAIBLES (LOT 2 : ENTRETIEN, MAINTENANCE, DÉPANNAGE ET NOUVELLES INSTALLATIONS), POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE L’ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU PALAIS DE LA PORTE DORÉE**  **LOT N° 2 : INSTALLATIONS DE SÛRETÉ DE COURANTS FAIBLES (CFA)** |
| **CADRE DE RÉPONSES TECHNIQUES AYANT VALEUR DE MÉMOIRE TECHNIQUE**  CRT |
| Ce cadre de réponse ayant valeur de mémoire technique sera constitutif d’une pièce contractuelle à part entière et fera partie intégrante du marché engageant le titulaire. |
|  |

1. **MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE ET ORGANISATION DU TRAVAIL**

Note de présentation de la méthodologie et de l’organisation de travail envisagées par le soumissionnaire pour la réalisation des prestations de contrôle et de maintenance en précisant en particulier l’organisation de ces contrôles et de maintenance ainsi que l’organisation interne et externe du soumissionnaire pour assurer le respect des objectifs du marché :

* 1. Proposer une organisation opérationnelle entre l’Établissement et le titulaire (modes et fréquence de communication et tout élément que le soumissionnaire jugera utile de préciser) ;
  2. Proposer, sur la base de l’annexe 3 du CCTP (gamme de maintenance et ses fréquences) un rétroplanning d’intervention de maintenance préventive pour chaque année du marché ;
  3. Détailler les modalités d’intervention de maintenance préventive, sur la base du rétroplanning proposé ci-dessus ;
  4. Détailler la procédure et les modalités d’intervention en maintenance corrective/curative pour la prise en charge des incidents et des dysfonctionnements ;
  5. Détailler les actions spécifiques proposées pour le pilotage du marché et le suivi de la performance :

**1.5.1-**par du « reporting » incluant le suivi des interventions, les incidents traités et les actions d’amélioration engagées,

**1.5.2-**par des indicateurs de performance portant sur les délais d’intervention, le taux de disponibilité des équipements, récurrence des pannes,

# MOYENS HUMAINS PRÉSENTÉS ET AFFECTÉS À LA RÉALISATION DES TRAVAUX ET PRESTATIONS DU MARCHÉ

Note de présentation détaillée des moyens humains proposés et affectés à la réalisation des prestations de contrôle et de maintenance. Le soumissionnaire devra fournir la preuve, par tous moyens, de l’existence des certifications et/ou habilitations demandées pour ceux de ses personnels qui les possèdent. La note devra aborder les thèmes suivants :

**2.1.** L’organisation, le descriptif complet de l’équipe proposée et affectée spécifiquement pour le démarrage du marché ;

**2.2.** La méthodologie et le process de prise en charge du marché.

**2.3.** Le nombre d'agents affectés au site de l’Établissement pour l’exécution des prestations ;

**2.4.** Un planning de présence type ;

**2.5.** Une présentation du personnel encadrant (description de la fonction, production des profils du personnel encadrant (compétences, expériences, habilitations et niveau de formation) ;

**2.6.** Les actions de formation, prévues par le soumissionnaire pour maintenir les compétences du personnel dédié à l’exécution des prestations ;

**2.7.** La méthodologie et le process de la garantie de maintien des connaissances et des mises à niveau des salariés du soumissionnaire dédiés à l’exécution des prestations.

# MOYENS MATÉRIELS PROPOSÉS ET AFFECTÉS À LA RÉALISATION DES TRAVAUX ET PRESTATIONS DU MARCHÉ

# Note de présentation détaillée des moyens matériels proposés et affectés à la réalisation des travaux et prestations en présentant les moyens matériels spécifiquement dédiés à l’exécution des prestations.

# Le soumissionnaire devra produire les fiches techniques correspondantes, ainsi que les modalités de maintenance des matériels, les modalités de remplacement éventuel.

3.1. Les matériels utilisés et mis à disposition pour l’exécution des prestations (détails des moyens, fiches techniques à produire si nécessaire – en annexe – ; conditions d’entretien et toutes autres informations utiles),

3.2. Les systèmes informatiques et/ou la dématérialisation des procédures (détail du système, méthodologie d’utilisation, etc.).

# CRITÈRE ENVIRONNEMENTAL

Note de présentation détaillée des actions et/ou propositions mises en œuvre par le soumissionnaire dans le cadre de l’exécution des prestations du marché, qui devra en particulier traiter obligatoirement les points suivants :

**A/.** Détail des modalités et du processus de gestion des déchets dans le cadre de la réalisation des prestations (cf. article 5.2 du CCTP) ;

**B/.** Actions spécifiques proposées, dans le cadre des prestations, en vue de maîtriser les consommations énergétiques ;

**C/.** Actions spécifiques proposées dans le cadre des prestations, en vue de réduire l’empreinte liée aux déplacements des personnels au titre des interventions (modes de déplacement proposés ou utilisés ayant une empreinte carbone ou une émission de gaz à effet de serre basse, etc.) ;